agenzia fides
Organo di informazione delle Pontificie Opere Missionarie
http://www.fides.org
Fondata nel 1927

ASIE/PAKISTAN – Pétition en vue de l'élimination de la peine de mort comme peine associée à la loi sur le blasphème

Hong Kong (Agence Fides) – Eliminer la peine de mort de la loi sur le blasphème et retirer les accusations pesant contre Sherry Rehman : c'est ce que réclame une pétition lancée par l'Asian Human Rights Commission (AHRC), ONG ayant son siège a Hong Kong qui a vite été appuyée par d'autres associations et organismes de la société civile, au Pakistan et dans d'autres pays d'Asie et du monde.
Ainsi que l'indique à Fides une note de l'AHRC, l'initiative s'est inspirée d'une décision de la Cour Suprême du Pakistan déclarant « admissibles » les accusations de blasphème portées contre Sherry Rehman, Ambassadeur du Pakistan aux Etats-Unis et ancien parlementaire du Pakistan People's Party qui avait présenté par le passé une proposition de révision de la loi sur le blasphème. Selon l'AHRC, la Cour Suprême l'a fait « pour gagner en popularité parmi les groupes fondamentalistes islamiques ».
Le fait est grave et alarmant – remarque l'ONG – parce que de cette manière, les recours abusifs à la loi sur le blasphème acquièrent droit de cité auprès des plus hautes institutions. En outre, la Cour Suprême, en avalisant les accusations et donc un procès à l'encontre de Mme Rehman pour avoir exprimé des critiques envers la loi lors d'un débat télévisé, se prête à « supprimer la liberté d'expression dans le pays ».
La note envoyée à Fides par l'AHRC se demande « si la Cour Suprême a été instiguée de quelque manière contre l'Ambassadeur Rehman ou s'il s'agit d'une croisade personnelle ». Raison pour laquelle a été lancée une pétition demandant au nouveau Parlement pakistanais qui sera élu au cours des prochains mois d'éliminer la peine de mort dans le cadre de la loi sur le blasphème. D'autre part, la pétition demande à la Cour Suprême de retirer les accusations de blasphème à l'encontre de Sherry Rehman.
« L'usage du blasphème est devenu une pratique permettant de limiter la liberté d'expression et de pensée de la société. Il est désormais utilisé par la magistrature afin de nier à la population le droit de discuter de questions relatives à l'usage abusif des lois de la part des fondamentalistes » conclut la note. (PA) (Agence Fides 07/03/2013)

I contenuti del sito sono pubblicati sotto Licenza Creative Common - http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/deed.it